

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****23113120***

le,

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur**24 AOUT 2023****Greffe**
Pour le GreffierN° d'entreprise : **0421 312 867**
Nom(en entier) : **MENATAM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue Léon François 6-8 à 5170 Bois-de-Villers****Objet de l'acte : Nomination d'un administrateur-délégué****PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 JUILLET 2023****LISTE DE PRESENCE**

AdministrateursInvités

Somatam SRL, représentée par Frédéric Taminiaux

Imetam SA, représentée par Philippe Taminiaux Philippe Giovanni

Christopher Stenzel Françoise Bulet

La réunion débute à 13h00 sous la présidence de Philippe Taminiaux,

L'ordre du jour est le suivant :

•Nomination d'un deuxième administrateur-délégué

Après délibération, le Conseil d'Administration décide de nommer la SRL SOMATAM, représentée par Frédéric Taminiaux, en tant qu'administrateur-délégué.

Le Conseil d'Administration donne procuration à l'ASBL UCM Guichet d'entreprises, numéro d'entreprise 0480.411.504 dont le siège social est situé à 5100 Namur (Wierde), Chaussée ae Marche, 637, ainsi qu'à toute personne travaillant pour l'ASBL UCM Guichet d'entreprises afin d'accomplir les actes nécessaires à la publication dans les Annexes du Moniteur belge des décisions ci-annexées, en ce compris procéder à la signature des formulaires de publication.

La réunion se clôture à 13h30.

Aline JOSIS
Mandataire

Déposé en même temps : PV d'AG signé et procuration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/09/2023 - Annexes du Moniteur belge